

ESPACE BASSINS

GENERALITES

FONCTIONS GENERALES	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITERES D'APPRECIATION	TEXTES	FLEXIBILITE	OBSERVATIONS
FONCTIONNALITE	Surveillance	<p align="center">Agencement des bassins sur un même niveau</p> <p>Liaison entre l'espace bassins et :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les gradins, les tribunes, le hall d'accueil - les espaces vestiaires - les sanitaires, les locaux annexes (Rangement, Bureau MNS, Infirmerie) - les locaux techniques, l'extérieur (secours, service) 	<p>Loi n° 51-662 du 24 mai 1951</p> <p>Décret n° 77-1177 du 20 oct.1977</p> <p>Loi n° 78-733 du 12 juillet 1978</p>	<p>0</p> <p>0</p>	<p>Lois et décrets relatifs à la surveillance et à l'enseignement des activités de natation</p> <p>Concevoir le projet dans son ensemble : cf. : schéma fonctionnel en annexe</p>
	Durabilité	<p>Qualité de la structure, matériaux compatibles avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les conditions climatiques - les problèmes spécifiques des piscines (chaleur - humidité) - la présence d'eau - les produits d'entretien 			<p>Beaucoup de problèmes existent aujourd'hui avec</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les charpentes, - Les huisseries en bois, - Les structures métalliques (corrosion)
ESPACE DE CIRCULATION DE DEPLACEMENT ESPACE DE RENCONTRE (convivial)	Confort	<p>Surface des plages au moins égale à la surface des plans d'eau, multipliée par 1,3, mais jamais inférieure à la surface du plan d'eau</p> <p>Sols : agréables au toucher : matériaux souples, non agressifs ni à la peau, ni aux tissus (maillots de bain)</p> <p>Conception des plages : Séchage rapide - pente - condensation</p> <p>Prévoir des espaces pour s'asseoir, des plages plus larges à certains endroits</p>		<p>0</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>0</p>	<p>Matériaux : compromis entre confort et hygiène</p> <p>Largeur > ou = 3m. Siphon de sol</p> <p>En fonction de l'ensoleillement et des lieux de regroupement</p>
	Information	<p>Affichages permanents ou temporaires</p> <p>Supports ou panneaux fiables</p> <p>Heure : pendules Sonorisation : haut-parleurs</p>			<p>A l'abri des éclaboussures d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liège - Tableaux plastiques

ESPACE BASSIN : PLAGES
(suite)

FONCTIONS GENERALES	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITERES D'APPRECIATION	TEXTES	FLEXIBILITE	OBSERVATIONS
PLAGES ESPACE DE SURVEILLANCE	Sécurité	Accès à l'espace bassin du côté petite profondeur Largeur : plage 3 m. au moins Différencier petite profondeur et grande profondeurs Visibilité : qualité de l'eau Eclairage : attention aux reflets, contre-jour Sols antidérapants Grilles d'évacuation de l'eau des plages à étudier Téléphone d'urgence : Bouton poussoir - Alarme interne pour avertir le personnel de la piscine en cas d'incident grave	Décret n°81-324 et arrêté du 7.04.81 Réglementation	0 0 2 0 0 0	Cf. préambule Zones de couleurs différentes Pictogrammes Relatif à l'hygiène et à la sécurité applicable aux piscines et aux baignades aménagées Grilles souvent instables et coupantes Indispensable quand il n'y a qu'un seul MNS en service Le personnel de la piscine est alerté (personnel d'accueil, de service) Peut être en relation d'aide avec le MNS, alerter les pompiers et faire évacuer les bassins
	Hygiène	Accès par pédiluve ou rampe d'aspersion Espaces sanitaires : douches proches de l'espace bassin Sol : entretien facile, résistant aux agents nettoyants, aux brosses mécaniques, aux chocs (échelles, attaches de lignes d'eau) En cas d'ouverture sur l'extérieur, prévoir : - une douche - un pédiluve	Cf. : Moniteur des Travaux Publics	0 0 0 0	
PLAGES LIEUX D'ENSEIGNEMENT	Enseignement	Zones de regroupement à l'écart du bassin : pour accueillir au moins une classe Sols confortables où l'on peut s'asseoir Panneaux d'affichage : protégés des éclaboussures tableau Faciliter le stockage temporaire de matériel au bord des bassins Faciliter le déplacement du matériel		0 0 1 1 1	Cf. préambule du document Pour informer les élèves et donner des consignes Prévoir une température confortable Chaleur radiante Fiches de travail pour écrire des consignes Prévoir des coffres stables, résistants à la corrosion, permettant un nettoyage facile (hauteur au dessus du sol 20 cm.), prévoir l'égouttage du matériel stocké

ESPACE -BASSINS

FONCTIONS GÉNÉRALES	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES D'APPRECIATION	TEXTES	FLEXIBILITÉ	OBSERVATIONS
BASSINS Permettre toutes les pratiques aquatiques ou subaquatiques Ludiques ou d'apprentissage pour des enfants de 3 à 12 ans	Sécurité	Hauteurs de l'eau - 0,60 m. - 1,80 m. - indications des hauteurs d'eau		0	0,60 m. pour faciliter l'enseignement à des "non nageurs"; Il est nécessaire de prévoir une zone entre 60 m2 et 80 m2 où les enfants ont pied (profondeur entre 0,60 et 0,80 m.) 1,80 m. : - pour découvrir la "profondeur" de façon significative - pour la pratique d'activités de sauvetage
		- indications de la pente	Projet de réglementation		
		- visibilité de la surface (attention au contre-jour) - visibilité sous l'eau	Projet de réglementation	0	Eclairage aérien
		Revêtement des parois : . non agressif . antidérapant (coefficient de glissance) . résistant aux chocs		0	Couleur du fond
		Pièces à sceller dans le bassin : . grilles de goulottes . hublots . prises d'aspiration . bouches et buses de refoulement	A 0,30 m. sous le plan d'eau Vitesse de l'eau refoulée au niveau de la bouche limitée à 3 m/s	0	Attention à la stabilité Intégration à la paroi, bords non saillants
BASSINS	Sécurité (suite)	Pièces à sceller dans le bassin : - bondes de fond munies de grilles	Vitesse de l'eau aspirée au niveau de la grille limitée à 0,30 m/s (pas de grille unique de côté < 50 cm.)		Les bondes de fond présentent un danger dès lors que les grilles peuvent être déverrouillées ou obstruées par un baigneur
	Hygiène	Traitement de l'eau - renouvellement de l'eau Goulottes Circuits de filtration et renouvellement de l'eau différenciés entre les petit et grand bassins et les pataugeoires	Loi n° 78-733 du 12 juill. 1978 Décret n° 81-324 du 7.04.1981	0	Relatifs aux normes d'hygiène et de sécurité Grande fréquentation dans les petits bassins et les pataugeoires
	Esthétique	Forme des bassins Nature des matériaux Couleurs des revêtements			Ne pas oublier les critères de fonctionnalité
	Confort	Parois agréables au toucher Eclairage subaquatique Sonorisation subaquatique Température de l'eau 26°, 27°, (de 28° à 32° pour les jeunes enfants et les bébés)		0	Différencier les circuits d'eau (petit, grand bassins et pataugeoire)

ESPACE

BASSINS : (suite)

FONCTIONS GÉNÉRALES	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES D'APPRECIATION	TEXTES	FLEXIBILITÉ	OBSERVATIONS
ENSEIGNEMENT DE LA NATATION A L'ÉCOLE PRIMAIRE (3 à 12 ans) Pouvoir créer des situations pédagogiques variées	Aménagement des bassins en surface et en profondeur : . Pour limiter des zones de travail . Pour assurer la sécurité . Pour créer des parcours . Pour explorer la profondeur	Faciliter : la surveillance l'organisation des groupes de travail Permettre un accès et une sortie aisés pour tous les enfants : . Plan incliné . Escaliers . Echelles : petite-grande profondeur . Préhension facile des bords des bassins . Prévoir des points d'ancrage escamotables : - sur les parois à différentes hauteurs - au fond du bassin - sur les plages . Prévoir la possibilité de mettre des ventouses . Possibilité d'installer des toboggans, des glissières, voire un grand toboggan aquatique . Fond mobile . Hublots : les prévoir grands et penser à un accès en toute sécurité	MEN Circ. 87-124 du 27 avr. 1987 modifiée par la Circ. N° 88-027 du 27 jan. 1988 Loi n° 91-643 du 13 juin. 1991	0	Enseignement à la natation à l'école primaire 375 m2 = 1 MNS surveillance 375 m2 < S < 1050 m2 = 2 MNS en surveillance
				0	Accueil des enfants handicapés
				0	A la surface de l'eau A 30 cm. sous le plan d'eau
				2	Nécessité d'une surface lisse
				1	Principe de conception comme pour les échelles
				3	S'il n'y a qu'un seul bassin, le fond mobile est une solution pour travailler à différents hauteurs d'eau
				3	
ENSEIGNEMENT (Suite)	Aménagement aérien . Sonorisation aérienne et subaquatique . Plots de départ . Plongeoir . A partir des poutres, possibilité d'accrocher : . des cordes . des filets à grimper . des échelles de cordes . Prévoir les moyens d'accès . Sur les murs de la piscine, prévoir des points d'ancrage . Fiabilité, solidité, résistance à la corrosion et à la traction des systèmes de fixation			3	Natation synchronisée
				0	
				3	
				3	Cet aménagement doit être décidé à la conception de l'équipement (résistance des matériaux)
				1	Hauteur > 2 m. Attention à la hauteur des poutres, gênante pour certaines épreuves d'examen : Ex. : le lancer du ballon (surveillant de baignade)

LOCAL M. N. S.

LOCAUX ANNEXES

FONCTIONS GENERALES	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITERES D'APPRECIATION	TEXTES	FLEXIBILITE	OBSERVATIONS
ACCUEILLIR les M.N.S.	Hygiène	Différencier les circulations pieds nus, pieds chaussés : prévoir 2 portes		0	Prévoir des vestiaires individuels fermant à clef
	Confort	Température : 23° . Sol : entretien facile, lavable, non glissant		1	
	Contrôle	. Tableau de contrôle du fonctionnement de la piscine en liaison avec les locaux techniques et avec la caisse . Tableau de commandes électriques : . Eclairage . Sonorisation		2	
	Information	. Interphone : - locaux techniques, - caisse . Panneaux d'affichage, règlement intérieur, plannings	Décret n° 89-685 du 21 sept. 1989	1	Ligne directe avec les pompiers Décret relatif à l'enseignement contre rémunération et à la sécurité des APS
	Gestion / Administration	. Bureau . Gestion du cahier sanitaire		0	Aménager ce local en conséquence s'il est également bureau de direction

LOCAL M. N. S. :

Ce local peut être envisagé à la fois comme un vestiaire, un lieu d'information ou de contrôle, mais doit toujours donner directement sur le bassin.

LOCAL DE RANGEMENT du matériel pédagogique	Faciliter le rangement du matériel en toute sécurité	Local spécifique au rangement du matériel pédagogique, du matériel sportif Espace d'au moins 25 m2 Local de plain pied avec les bassins Prévoir des modes de fermetures		0	Pour des raisons de sécurité, pas de stockage de matériel d'entretien ni de produits d'entretien
	Hygiène	Sol : entretien facile / lavable au jet d'eau Séchage rapide : prévoir une évacuation de l'eau grilles et pente, siphon de sol		0	Accessible aux élèves en toute sécurité Liste de matériel à prévoir : MATERIEL FLOTTANT . Tapis, . Planches maxi-mini . Engins en mousse 0 . Ballons, balles . Jouets divers . Cordes, cerceaux
	Confort/Sécurité	Porte : large à double battant, pour faciliter le passage des chariots, des coffres roulants, des enrouleurs de lignes d'eau, du gros matériel		1	MATERIEL LESTE . Mannequins . Anneaux, bâtons
		Murs : aménager les murs de placards fermant, à clef avec étagères pour ranger les paniers de petit matériel		1	MATERIEL AERIEN . Trapèzes . Balançoires . Cordes à grimper . Filets à grimper
				2	MATERIEL DIVERS . Masques, tubas, palmes . Ventouses

LOCAUX (suite)

FONCTIONS GENERALES	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITERES D'APPRECIATION	TEXTES	FLEXIBILITE	OBSERVATIONS
LOCAUX DE RANGEMENT (suite)		Murs équipés d'équerres pour ranger cerceaux et cordes Prévoir un système de rangement : - tapis à la verticale (séchage), par exemple			GROS MATERIEL . Cage aquatique . Toboggans . Glissières . Rochers (liste non exhaustive)
LOCAL DE RANGEMENT DU MATERIEL D'ENTRETIEN	Ranger le matériel d'entretien	- De plain-pied avec le bassin Sol lavable : évacuation de l'eau Stockage du matériel d'entretien : - aspirateur, brosses mécaniques, balais, serpillières, tuyaux, etc. Stockage de produits d'entretien		0 0 0 0	Non accessible au public Siphon de sol
INFIRMERIE	Evacuation Intervention d'urgence	- Accès direct sur les bassins et sur l'extérieur, proche du local M.N.S. Armoire à pharmacie pour tous les soins courants, ordinaires . Soins : Coupures Ecchymoses Fractures Matériel de sauvetage Bouteilles à oxygène	Pas de réglementation	0 0	Equipement conseillé : - lit, évier, armoire à pharmacie, - nécessaire médical de premiers secours, - brancard, coquille Matériel de réanimation (A contrôler périodiquement en particulier le masque à oxygène et les bouteilles)
SALLE DE REUNION . Réunir tous publics	. information et . formation	. Insonorisée . Sol agréable, facile d'entretien . Tables, chaises . Tableau . Possibilité d'affichage aux murs . Prises de courant électrique . Prise et poste T.V. avec : - magnéscope - caméscope - magnéphone - rétroprojecteur - tableau papier		3	Les équipements dépendront de la nature des réunions prévues
BUREAU DE DIRECTEUR	. Information et communication . gestion	. Téléphone, interphone . Contrôle vidéo . Panneaux d'affichage . Matériel de reprographie . Coffre-fort		1	Son implantation doit permettre la vue à la fois : - sur le hall d'accueil - sur l'espace bassins
LOCAL DU PERSONNEL	. Rangement de vêtements	. Placards fermant à clef . différencier le local hommes, local femmes		0	Local différent de celui du rangement du matériel d'entretien
LOCAUX TECHNIQUES	. Atelier . Chaufferie, traitement des eaux	. Maintenance, réparation : - établis, outils En plus de la réglementation il serait souhaitable de prévoir une liaison (type interphone) avec les autres services : caisse, M. N. S.	Moniteur des Travaux Publics	0	A différencier des autres locaux techniques où sont manipulés des produits dangereux